



HAL
open science

L'école du désert français : pérennité, spécificité et renouveau du local

Franck Chignier-Riboulon, Mauricette Fournier

► To cite this version:

Franck Chignier-Riboulon, Mauricette Fournier. L'école du désert français : pérennité, spécificité et renouveau du local. VEI enjeux : migrants formation, 2003, "Le rural : terre d'exclusion?" (n°134), pp. 129-150. 10.3406/diver.2003.1442 . halshs-00927171

HAL Id: halshs-00927171

<https://shs.hal.science/halshs-00927171v1>

Submitted on 11 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ÉCOLE DU DÉSERT FRANÇAIS : PÉRENNITÉ, SPÉCIFICITÉ ET RENOUVEAU DU LOCAL Le cas de Saugues-en-Margeride

Franck CHIGNIER-RIBOULON,
Mauricette FOURNIER (*)

En Auvergne, la fermeture des écoles affecte profondément la population. Elle est vécue comme un abandon et une marque de mépris de l'État envers un territoire qui a défendu avec vigueur les vertus de la République. De nouveaux arrivants contribuent à une « renaissance » rurale, mais il convient de contrer la seule logique gestionnaire par des politiques vigoureuses de développement territorial.

De par ses hautes terres et les représentations qui traversent le temps, l'Auvergne apparaît, avec le Limousin, comme l'archétype d'une certaine France. Dans les représentations communes, l'Auvergne est associée à la montagne et à l'agriculture, éléments qui tendent souvent à se confondre dans l'imagerie ; cette vision excessive (Chignier-Riboulon et Semmoud, 2002) est pourtant celle qui fonctionne généralement. Certes, cette moyenne montagne auvergnate est un « espace discret » (Mignon, 2001) car elle est moins spectaculaire que la haute montagne, mais, au-delà de cette discrétion, s'affiche une image forte : celle d'un monde longtemps clos, appréhendé de l'extérieur comme relativement attardé, et qui se meurt lentement, inexorablement. Ainsi, c'est moins

(*) Maîtres de conférences à l'université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand.
Email : Franck.CHIGNIER-RIBOULON@univ-bpclermont.fr mauricette.fournier@wanadoo.fr

un espace discret qu'un espace oublié et laissé à ses mythes qui prévaut. Celui de la montagne dévitalisée (et oubliée) et, depuis peu, celui des grands espaces préservés. En effet, l'Auvergne symbolise la France du vide, démographiquement dévitalisée et économiquement marginalisée, et la France profonde, archétype de la « région paysanne » (Fel, 1996), où l'évolution est lente, tellement lente que les services de l'État en ont fait l'exemple même du développement durable (!?), car elle aurait « sauté l'étape du XX^e siècle » (1). Espace exclu donc, et les analyses d'hier et d'aujourd'hui ne lui laissent guère d'espoirs : il se situe ainsi en dehors des axes définis par Damette et Scheibling (2). Pour autant, d'autres espaces ne sont guère différents, et certains bénéficient de l'image accolée à leur département : on pourrait citer, dans le Haut-Beaujolais, le collège de Monsols (Rhône).

Ces espaces d'ici et d'ailleurs dans le Massif central (Lacaune dans le Tarn, Le Cheylard en Ardèche...) ont des points communs – éloignement, attachement au lieu – qui peuvent constituer des difficultés supplémentaires pour les élèves. Néanmoins, les représentations portées sont trop souvent globales et globalisantes, notamment en termes de réussite. Des auteurs ont pourtant déjà démontré la variété des situations (Moracchini, 1992). Dès lors, le cas de Saugues, en Haute-Loire, nous est apparu comme archétypal de par son isolement, la perception de la chute démographique... Toutefois, le déclin n'est pas absolu, les faibles densités ne sont pas mécaniquement synonymes d'une mort attendue ; cet espace présente aussi un dynamisme agricole, une société en mutation, une recherche de modernité (Chignier-Riboulon *et alii*, 2002 ; Fournier, 2002)... De fait, hormis l'approche statistique, l'observation doit également intégrer le contexte géographique, la réalité sociologique, l'appropriation culturelle du lieu... Or ces données engendrent des stratégies particulières. Dans cette perspective, l'analyse ne peut faire abstraction du local, de ses valeurs et de ses limites ; le rural n'est pas un et l'espace-temps ne peut uniquement se résumer à une rationalité économique.

Certes, la part de l'école dans le développement local est difficile à évaluer. Par ailleurs, le pays saugain est quasi une quintessence de l'isolement géographique. Or le territoire, tout comme en ZEP (Van Zanten, 2001), est un élément constitutif de la perception de l'école et des formes de réussite scolaire. Le territoire transforme l'espace en objet social par un processus d'appropriation (3). Dès lors, par la territorialisation de l'espace, l'individu construit son appartenance sociale et la dynamique de son parcours. Ainsi, il s'inscrit dans la matérialité

concrète mais il relève, en second lieu, de la psyché individuelle (Di Méo, 2001), notamment à travers un rapport émotionnel au(x) lieu(x). De surcroît, ces territoires sont organisés par des catégories sociales qui impriment leur marque, leur vision du monde.

Le désert saugain

Le Pays de Saugues (16 communes, 4 604 habitants en 1999, dont 2 181 au chef-lieu de canton), que nous nommons Saugues par facilité, rassemble, sur le plateau margeridien, la bourgade éponyme (4), les communes du canton ainsi que quelques autres qui s'y rattachent dans une logique temps de déplacement/services (5) offerts. Pour ce qui concerne le collège, l'aire de recrutement se poursuit en Lozère, vers les communes limitrophes de Paulhac, à l'ouest, et de Chambon-le-Château, au sud (6).

Situé à environ 1 000 m d'altitude, à l'extrémité sud-ouest du département de la Haute-Loire, le Pays de Saugues est très nettement délimité à l'est et au sud par les gorges de l'Allier et de la Desges, au nord et à l'ouest par l'échine sommitale de la Margeride (sommets à près de 1 500 m). On peut même parler d'un bout du monde tant la situation d'isolement apparaît objective. À cette coupure géographique avec le bas pays s'ajoute l'éloignement des centres urbains : Saugues se trouve ainsi à 50 km du Puy-en-Velay ou de Brioude (50 minutes de trajet environ) (7), à 23 km de Langeac (25 minutes de trajet) – et à quelque 150 km de Clermont-Ferrand. Enfin, les conditions naturelles sont difficiles : les sols granitiques sont pauvres ; le climat est rude, l'hiver long, le gel fréquent, parfois même en été, et la « burle » construit gaillardement des congères dès qu'il neige.

Ces conditions difficiles ont permis la pérennisation d'une culture particulière, entre autarcie économique, esprit farouche d'indépendance et solidarité avec les pairs, ceux nés sur ces hautes terres saugaines comme ceux qui peuvent se prévaloir d'un lignage local, tant la structure anthropologique – la « famille-souche » et son idéal local, « l'ousta » c'est-à-dire la maisonnée (8) – paraît encore régir le comportement de la population (Fournier, 2002). « *Logique de l'espace (et) esprit des lieux* » (Lévy et Lussault, 2000) se conjuguent depuis fort longtemps et c'est ici, dans une perspective cromwellienne, que la bête du Gévaudan a sévi. Un au-dehors géographique donc, un pays rude qui

ne fut jamais très peuplé, mais qui, aujourd'hui, atteint des densités si faibles que certains estiment que le développement n'est plus possible.

Saugues est un pays sans hommes ; dans le département de la Haute-Loire, seuls ont des densités inférieures les cantons de Fay-sur-Lignon, dans le Mézenc, et de Pinols, sur le nord Margeride (6 habitants/km²). En 1999, la densité de la communauté de commune s'établissait à 10,5 habitants/km². Cette densité moyenne cache cependant de forts contrastes. Ainsi, la densité d'Auvers est de 3 habitants/km², celle de Chanaleilles de 5, celle de Thoras de 7... En définitive, toutes les communes [16], hormis celle de Saugues, ont une densité inférieure ou égale à 10 habitants/km². Et, même à Saugues, alors que la densité moyenne atteint 26 habitants/km², elle est très faible hormis le bourg, en raison de la grande superficie de la commune.

Mobilité, proximité, sociabilité : l'adaptation des ruraux à leur environnement ou la relativité des distances

Pour nombre d'analystes, avec une telle désertification, il n'est plus possible d'évoquer un développement local ; et le tissu social, jugé trop déstructuré, ne permettrait plus de maintenir une véritable sociabilité locale. Or, pour une grande majorité de la population, l'isolement et la faiblesse du peuplement, contraintes propres aux milieux montagnards déshérités, ne sont pas nécessairement mal vécus : n'en a-t-il pas toujours été ainsi ? Même au maximum de population, on n'a pas dépassé les 30 habitants/km². Et la généralisation de l'automobile, du téléphone, et maintenant de l'internet, a complètement modifié la donne.

D'une manière générale, les Saugains se déplacent beaucoup, en premier lieu pour parcourir leur territoire : transports scolaires, déplacements de travail (agriculteurs, artisans, aides ménagères, etc.), visites amicales, sorties en forêt pour les cueillettes de champignons ou de petits fruits, etc. La très forte polarisation du Pays de Saugues engendre aussi des flux hebdomadaires vers le chef-lieu (marché forain du vendredi, marché aux veaux le lundi et aux agneaux le vendredi...).

Les déplacements – parfois contraints – se multiplient aussi vers l'extérieur : les démarches administratives se font au Puy ; il faut conduire les enfants au lycée (Le Puy, Brioude, voire plus loin pour certaines spécialités) ; dans le domaine médical, pour consulter des spécialistes on se rend à Clermont, à Saint-Étienne ou à Montpellier ; et il y a tant

d'occasions d'aller faire des achats dans les centres urbains... Cependant, si les Saugains n'hésitent pas à sortir de leur territoire, à l'opposé, le monde extérieur, qui considère le Pays de Saugues trop loin de tout, vient rarement à eux, à l'exception des touristes l'été et des relations familiales tout au long de l'année.

Toute cette mobilité contribue à amplifier, à l'échelle du territoire, une sociabilité déjà favorisée par la société d'interconnaissances. Toutes les occasions sont bonnes pour se réunir et tester la solidité des liens et des réseaux familiaux, générationnels, électifs : grandes réunions de famille rassemblant les locaux et ceux qui ont migré, rencontre des jeunes, souvent organisés en comités des fêtes, auxquels participent assidûment les étudiants et les jeunes actifs, nombreuses manifestations festives organisées par les mouvements associatifs les plus divers... Ainsi l'association des parents d'élèves de l'école publique de Saugues organise-t-elle annuellement nombre d'événements : un concours de belote, un loto au collège, un karaoké, un repas « aligot ».

En outre, la mobilité renforce la proximité, ce qui permet une diffusion accrue de l'information, et favorise, en cas de besoin, une mobilisation très efficace de la population au service d'actions citoyennes. Par deux fois ces dernières années (2000 et 2003), l'action des familles a permis de « sauver » un poste à l'école publique de Saugues : mise en scène pour la presse de l'occupation des locaux en présence de tous les élus du secteur contactés par les parents, rencontres avec l'administration, pétitions. En 2000-2001, une importante mobilisation des familles (plus de 400 signatures, notamment, à une pétition déposée chez tous les commerçants du bourg et bon nombre de mairies ; envoi de courriers rédigés par les parents et signés par tous les maires du secteur), relayée par la presse locale, a conduit le conseil général à modifier les modalités d'aides départementales accordées pour les transports scolaires. L'aide, jugée inéquitable, a été remplacée par un système forfaitaire, applicable à tout le département : désormais, la contribution des familles est limitée à un plafond d'environ 150 euros par enfant, alors qu'auparavant 30 % du coût des tournées restait à leur charge, ce qui contribuait à accentuer, à l'échelle départementale, les disparités entre secteurs densément et faiblement peuplés, comme Saugues, où le coup du transport scolaire devenait prohibitif (2 500 francs par enfant en 2000).

Le paradoxe de la modernisation : une grave détérioration de la trame scolaire

Les constats d'experts, s'appuyant sur le déclin démographique, d'autant plus alarmistes qu'ils s'accompagnent rarement de pronostics concrets, sont cependant assésés aux Saugains depuis des décennies (par exemple : Lafont, 1976). Or, en place de la catastrophe annoncée, les habitants ont surtout constaté une formidable modernisation de leur pays. Le changement s'est manifesté, surtout à partir des années soixante-dix, par un formidable mouvement de rattrapage. Ce fut, au plan individuel, l'amélioration considérable des revenus dans ce pays qui avait jusque-là plutôt connu une pauvreté endémique et, corrélativement, du confort des habitations (maisons neuves ou, de plus en plus souvent, restaurations de qualité des immenses fermes d'autrefois, qui offrent, luxe d'aujourd'hui (9), de l'espace sans compter). À l'échelle collective, les équipements, les services marchands et non marchands se sont aussi développés (construction d'un nouveau groupe scolaire en 1967, suivie de celle d'un gymnase, d'une piscine...). C'est à partir des années soixante-dix aussi que le monde agricole a entamé une véritable révolution (Lafont, 1976 ; Fournier, 2002). Si, comme partout ailleurs en Margeride (Rieutort, 1992), les transformations de l'agriculture saugaine se sont effectuées très tardivement, la modernisation a été dans l'ensemble spectaculaire. Témoignent de cette dynamique un espace bien tenu (souvent, on défriche), la jeunesse des exploitants, la multiplication de vastes bâtiments d'élevage et celle des maisons d'habitation neuves ou réhabilitées... Comment, dans ces conditions, croire réellement à la fin du monde tant annoncée ?

Comme ailleurs cependant, la modernisation agricole s'est traduite par l'agrandissement des exploitations et la diminution corrélatrice du nombre des exploitants, phénomène peu favorable à la dynamique démographique. Conséquence de cette mutation, de l'exode rural et du vieillissement de la population, les effectifs scolaires ne sont plus ce qu'ils étaient dans l'immédiat après-guerre, quand le pays était encore presque « plein » (population des classes maternelles et primaires publiques divisée par 2,8 entre 1955 et 1985 à l'échelle du Pays de Saugues). Toutefois, les effectifs paraissent aujourd'hui quelque peu se redresser. Pour la première fois, en 1998, le nombre d'élèves scolarisés dans le Pays de Saugues a augmenté, même si cette hausse est surtout imputable aux seuls établissements du bourg-centre, qui ont connu une progression constante de leurs effectifs depuis 1987 (date du minimum

de population scolaire de la commune, avec 203 enfants). Ainsi, en 2001, les écoles maternelles et primaires de la commune de Saugues (public et privé confondus) ont retrouvé leur niveau de 1977, autour de 280 élèves. Mais cette évolution s'est réalisée en partie au détriment des écoles de village.

Tableau 1 : Évolution des effectifs scolaires des écoles maternelles et primaires publiques et privées du Pays de Saugues

Années scolaires	Commune de Saugues			Pays de Saugues		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
1955	83			728		
1972-1973	116	196	312	494		
1977-1978	116	167	283	444		
1981-1982	119	127	246	324	207	531
1985-1986	109	112	221	261	185	446
1987-1988	100	103	203	238	176	414
1990-1991	134	107	241	249	176	425
1997-1998	147	100	247	202	151	353
2001-2002	131	153	284	168	204	372

Sources : Archives Jean Richard et inspection d'académie.

S'il est un domaine (peut-être le seul) où les effets de la crise démographique ont donc réellement affecté le local, c'est bien dans la détérioration de la trame scolaire, qui s'est surtout amplifiée à partir des années quatre-vingt. Seules subsistent, en dehors du chef-lieu de canton, les écoles publiques de Monistrol-d'Allier (12 élèves attendus pour la rentrée 2003) (10) et d'Auvers (10 élèves) et les écoles privées de Thoras (9 élèves), Venteuges (9 élèves) et Chanaleilles (21 élèves). Or, en raison des particularités du milieu et d'une histoire spécifique, le Pays de Saugues a compté plus de cinquante écoles publiques. De ce maillage très dense, il ne reste donc pratiquement rien et la rétraction de l'école publique vient renforcer la polarisation du pays autour du bourg-centre. Les fermetures des écoles de village ont été d'autant moins bien comprises et admises qu'elles ne sont pas forcément intervenues à un

moment où les effectifs se dégradent (exemples du Mont-de-Grèzes et d'Esplantas). On pourrait encore citer le cas de l'école de Pouzas (village de Saugues), qui ne comptait que 2 élèves en 1971, mais qui a été maintenue jusqu'en 1986. Ces fermetures ne correspondent donc pas toujours à des évolutions négatives, mais à un changement dans les règles du jeu (établissement en 1989 d'un seuil de fermeture à 8 élèves).

Tableau 2 : Exemples d'évolution des effectifs dans les écoles de village (Le Mont-de-Grèzes et Esplantas) avant leur fermeture (en 1989 et 1992)

* prévisions pour les années suivant la fermeture.

	80-81	81-82	82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
Le Mont-de-Grèzes			6	7	7	7	7	7	7	(6)*	(8)	(7)
Esplantas	4	4	3	4	7	9	7	6	7	6	8	8

Encore la fermeture d'une école n'a-t-elle pas la même signification selon le lieu où elle se produit, village isolé ou dernière école de la commune. Le désagrément du déplacement n'est rien en regard de l'atteinte symbolique à l'identité communale, symbolique d'autant plus forte qu'elle est liée à un contexte historique particulier, où l'école publique a eu, au départ, du mal à s'implanter (11). Cette dernière s'est toutefois diffusée très largement, innervant très finement le territoire, et a certainement représenté le symbole de la normalisation, de la modernisation, pour une population qui se sentait déjà en marge et souhaitait s'intégrer à la nation. Ainsi faut-il, d'une manière générale, comprendre les progrès foudroyants de l'alphabétisation, puis la constance dans les résultats des départements du sud du Massif central, ce qu'H. Le Bras et E. Todd (1981) ont nommé « *la revanche du Midi* ». Dans un département où presque personne ne parlait français vers 1860, les montagnards ont cru aux valeurs de l'éducation. L'école est d'autant plus associée à la mise en place des structures nationales que bien souvent l'instituteur était aussi secrétaire de mairie.

La rétractation actuelle du maillage scolaire est dès lors perçue comme une trahison, un abandon, d'autant plus vivement ressentis quand les élus ont le sentiment d'avoir tout fait pour remplir leur part du contrat républicain d'équité face à l'éducation (à l'école de Saint-Préjet, qui doit fermer à la rentrée 2003, le transport scolaire, gratuit, était organisé par la commune, de même que la cantine). Le sentiment d'incompréhension est encore plus fort quand c'est l'école du chef-lieu de canton qui est « attaquée » par l'administration (fermeture de

classes), d'où la vivacité de la réaction des familles, qui se sentent d'autant plus dans un « qui-vive » à l'égard de l'institution que celle-ci manifeste aussi, à l'égard du rural isolé, une certaine désinvolture – un mépris ? – dans la gestion courante des problèmes scolaires. Ainsi, en 2003, les deux enseignantes de maternelle étant indisponibles (congé maternité et stage de formation), les enfants se sont-ils trouvés parfois sous la seule surveillance des assistantes maternelles, l'inspection d'académie ne jugeant pas utile d'attirer un remplaçant pour toute la durée nécessaire. L'année précédente, c'est le remplacement d'une enseignante de français du collège (classes de 3^e, donc de la préparation du BEPC), en longue maladie dès la fin du premier trimestre, qui n'était pas assuré. La seule réponse du rectorat aux courriers du principal et des parents qui s'en émouvaient fut qu'il n'y avait pas de remplaçant disponible à l'échelle de l'académie (!). En désespoir de cause, ce sont les familles qui ont trouvé une solution : l'un des membres de l'association des parents d'élèves, disposant des diplômes requis, a assuré la vacance pendant près de deux trimestres. L'institution, qui considère l'isolement comme une fatalité, paraît surtout agir de façon à l'aggraver.

L'école du « local » au prisme de la diversité des regards

Le portrait social et géographique que nous avons tracé tend à montrer l'importance du local d'un espace relégué. Il souligne aussi la force du local, qui s'exprime parfois sous la forme d'un contrôle social prégnant. Cependant, chaque élément mérite d'être nuancé, notamment par une comparaison avec des situations géographiquement comparables. Pour donner sens à ce paragraphe, nous avons interrogé des acteurs locaux (principaux, directeurs d'école, instituteurs, parents d'élèves). Il en ressort des visions contrastées qui opposent globalement ceux qui vivent le local, même s'ils viennent d'ailleurs, et ceux qui s'y surimposent. De fait, chaque argument semble pouvoir être inversé et le sens donné à la réussite n'est pas monolithique. Fort heureusement, *small* n'est pas forcément *beautiful*, mais l'impossibilité de donner un avis tranché en termes de perception de la réussite scolaire, ou tout simplement de plaisir scolaire, sur de petites structures (écoles ou collèges) laisse libre cours à toutes les formes de management, nonobstant l'entrée financière.

Ces écoles des campagnes isolées sont aujourd'hui bien souvent porteuses d'une image négative, comme si l'existence d'écoles « *aux effec-*

tifs dérisoires et [...] en état de sursis plus ou moins miraculeux » (Mignon, 2001) donnait une impression d'abandon total ; les derniers habitants (Mohicans ?) semblant s'accrocher à l'incertain. Une fin de toute réussite. Il y a une dizaine d'années, C. Moracchini (1992) insistait déjà sur la chronique d'une mort annoncée (qu'il refusait) des collèges ruraux en déclin démographique ; il citait un rapport rectoral qui synthétisait la situation par : « *statistiquement, ils présentent plus de handicaps, coûtent plus cher et réussissent moins bien* ». Cette analyse rectorale mérite d'être discutée.

L'isolement et la décroissance démographique fondent une certaine idée de la pauvreté, une pauvreté à multiples facettes, sans parler de la pauvreté financière, réelle mais discrète (12). Tout d'abord, il est fréquemment évoqué une pauvreté culturelle, en raison du manque d'équipements et de lieux culturels privés (librairies, galeries...). Pour autant, il est permis de douter de la différence avec l'urbain : l'offre existe généralement, mais de quelle demande parle-t-on ? De celles des élites locales ? Combien d'enfants se rendent régulièrement au théâtre ou disposent d'un abonnement aux concerts de musique classique ? N'est-ce pas davantage une projection d'élites, traditionnelle ou née de l'école ? En outre, de quelles villes parle-t-on ? L'offre des petites villes n'est guère plus abondante et celle des villes moyennes et grandes répond à des publics spatialement et socialement ségrégués, qui ne se rencontrent donc pas. Par contre, il est vrai que, l'offre n'existant pas pour la jeunesse locale (jeunes adultes), une certaine méconnaissance vis-à-vis des courants « in » ou « avant-gardistes » est bien présente. Pour autant, la course spatiale à l'innovation culturelle ou à la fréquentation des lieux à la mode (Oberkampf ou Belleville, à Paris) (13) ne correspond qu'au choix de certains citadins (jeunesse bobo...) qui ne sont pas forcément porteurs de plus d'ouverture ou de tolérance pour ceux qui ne partagent pas leur monde. La condescendance de nombre de Parisiens envers la province n'a rien à envier à l'enfermement culturel présumé des ruraux. À vrai dire, c'est moins la culture proprement dite qui est fondamentale, que la connaissance des pratiques en vigueur dans des couches sociales (14) ; elle facilite l'intercompréhension au sein de réseaux sociaux ou l'adaptation à des pratiques valorisées au sein d'un certain monde social. Sous cet angle, ce ne sont pas seulement les jeunes ruraux mais aussi nombre de citadins qui sont exclus de ce monde. En définitive, le milieu social serait plus déterminant que l'isolement géographique.

Cependant, il est indubitable que l'arrivant risque de s'ennuyer le soir, après huit heures, et que ce qui est perçu comme de la tranquillité pour

les uns est une non-vie insupportable pour les autres. De fait, ne peut-on parler d'une subjectivité importée pour se différencier de l'autre ? De même, les acteurs qui gèrent le système éducatif ne sont-ils pas aussi le produit social d'une réussite par l'école, ce qui est tout à fait honorable (Chignier-Riboulon, 2000), mais déforme la vision de la réussite ?

Toutefois, comme en d'autres lieux, l'attachement au territoire, mais aussi le contrôle social qu'il implique sur un espace où l'interconnaissance est forte, tendrait à définir une représentation dominante de la réussite. Cette dernière se caractériserait par le choix majoritaire d'études courtes pour, si possible, rester vivre au pays. Or une telle stratégie est parfois traduite comme un manque d'ambition, un refus de vouloir s'en sortir. Une majorité d'élèves considérerait l'école comme une corvée... De même, il n'y aurait pas véritablement de bons élèves. Cette situation résulterait de la prégnance du milieu local : il ne faut pas, tout particulièrement pour les garçons, se distinguer, « *sortir du lot* », pour ne pas être montré du doigt. Si de tels comportements existent aussi dans les quartiers dits sensibles (Van Zanten, 2001 ; Chignier-Riboulon, 1999), avec des mises à l'écart ou des rappels à l'ordre sévères pour le « bouffon », ici la règle, plus pacifique, exprime aussi une forme de normalisation sociale locale. Une normalité intégrée. Le « *il ne faut pas faire trop bien* » se traduirait par de bons élèves à 14/20, au lieu de 17, et des notes qui tendraient à baisser au fil du temps.

Néanmoins, cette approche, quoique réelle, doit être nuancée, particulièrement dans ses effets. Les handicaps (relatifs) du local sont partiellement contrebalancés par l'existence d'atouts. D'une part, les enseignants notent une autonomie apparemment plus développée qu'en ville, notamment chez les enfants d'agriculteurs qui ont moins de temps à leur consacrer. D'autre part, des attitudes sont plus durables et plus fréquentes qu'en ville : la curiosité, la spontanéité ou le couple savoir-être et obéissance à l'enseignant. Enfin, ces milieux permettent peu d'évitement : la mixité sociale, tant recherchée ailleurs, est ici la norme, même si toute l'échelle sociale n'est pas présente. Enfin, cette mixité se conjugue avec des dynamiques sociopolitiques et socio-économiques, dont les femmes sont majoritairement partie prenante. Autrement dit, co-existent des formes d'immobilisme, particulièrement dans le monde politique, expression d'une majorité conservatrice, et de modernisme (Chignier-Riboulon *et alii*, 2002 ; Fournier, 2002). Ces visions différentes correspondent à des mutations sociales, dont l'école est à la fois un jeu et un enjeu. De fait, il est difficile de trancher sur la qualité des

élèves et des écoles (15). L'accompagnement parental est probablement davantage social que local et la réussite ne signifie pas forcément monter à Paris ou dans la grande ville régionale (Clermont-Ferrand), même si le besoin d'emploi oblige à.

Réussite et orientation : les agrégats scolaires face au jeu des territoires

Si la Haute-Loire est bien un département rural selon l'INSEE et le classement de la DPD (octobre 2001), si les villes sont modestes, le rapport à l'école tend plutôt à placer ce département dans la catégorie « réussite ». En effet, comme d'autres également à dominante rurale (Cantal, Lozère, Gers, Corrèze...), la proportion de bacheliers par génération est forte : 77,3 % en Haute-Loire (16) en 2002 contre une moyenne à 61,8 en France et à 68,5 en Auvergne. Il est à noter que ce taux est une constante ; une étude sur l'année 1987-88 indique que ce département se situait à la seconde place (17). De la même façon, la scolarisation précoce (dès 2 ans) est soulignée par les enseignants locaux et confirmée par les services du ministère (DPD, 2001).

Sur Saugues, si les résultats de l'évaluation de 6^e (68,2 en 2002) apparaissent en-deçà des moyennes sous-régionales ou académiques (71,6), ils demeurent supérieurs à la moyenne nationale (18) (65,2 hors collèges privés). En outre, même la soustraction des collèges en ZEP du total donne finalement une moyenne inférieure aux résultats saugains (67,7).

Dès lors, le profil saugain est-il symptomatique d'une réalité sociale au sein d'espaces désertifiés ? Ces espaces aux densités cantonales inférieures à 20 habitants/km² font immédiatement penser à des isolats agricoles (avec une proportion importante d'artisans/commerçants) faiblement influencés par les mobilités résidentielles urbaines. Dans ces établissements de moyenne montagne (Craponne-sur-Arzon ou Allègre en Haute-Loire, Condat ou Pierrefort dans le Cantal, etc.), le nombre de parents agriculteurs varie de 35 % (Landos dans la Haute-Loire) à 42 % (Gelles dans le Puy-de-Dôme). Si on y ajoute les artisans/commerçants, la population traditionnelle (ou perçue comme) (19) atteint ou dépasse régulièrement les 60 %. C'est bien le cas de Saugues, où 39 % des parents d'élèves du collège public sont agriculteurs (en 2002). Ces collèges obtiennent majoritairement des résultats aux évaluations de 6^e inférieurs à la moyenne académique, et une minorité ou une faible

majorité des élèves de 3^e souhaite s'orienter en lycée général (à Saugues, guère plus de 50 % des collégiens du public et du privé poursuivent en lycée général).

Cette réalité n'est pas uniquement due à l'isolement, à un manque d'ouverture culturelle ou à un défaut d'ambition, ni même à un attachement excessif au pays. Un autre élément ressort : le choix de la liberté, de « ne pas être commandé », d'être libre de ses heures et de son destin. La valorisation de cette norme sociale, plutôt incongrue ailleurs (pour l'instant), se corrèle aisément à un monde d'indépendants (agriculteurs, artisans, commerçants). L'observation de l'espace local laisse apparaître des oppositions sociales, des choix scolaires qui témoignent d'écarts à la moyenne, mais aussi de stratégies professionnelles souvent fondées sur des parcours indirects : du BEP à la seconde d'adaptation ou au bac pro ; plus d'un adolescent local avance prudemment, en s'assurant d'avoir un savoir-faire concret à chaque étape. Cela est particulièrement clair, pour les garçons, dans les métiers de l'agriculture et du bâtiment.

En effet, au Pays de Saugues, bastion de la France paysanne, l'agriculture représente encore une activité professionnelle « désirable », mesurable à la jeunesse d'exploitants (20) qui se signalent aussi par un bon niveau de formation : 56 % ont suivi des études secondaires ou supérieures contre 42 % en moyenne pour le département ou la région. Nombre d'enfants d'agriculteurs, quels que soient leurs résultats scolaires, s'orientent donc vers des études agricoles. Fréquemment, ils optent, capitalisant les diplômes, pour la formule du bac professionnel en quatre ans (BEP puis 1^{re} d'adaptation) qui ouvre ensuite la porte des BTS. Pour les collégiens d'un niveau jugé faible à l'issue de la 3^e, un consensus se dégage pour une orientation vers l'apprentissage d'un métier manuel, souvent dans le domaine du bâtiment (menuisier, charpentier, plombier). Mais c'est aussi la voie prédestinée des fils d'entrepreneurs locaux et de bon nombre d'adolescents qui n'excluent pas de créer leur propre activité. Révélatrices de cet état d'esprit, les remarques de certains qui considèrent que les formations dispensées devraient intégrer l'initiation à la comptabilité et à la gestion en place des langues, jugées inutiles. Le choix de ces métiers (agriculture, artisanat du bâtiment) s'explique aisément par le contexte local ; il s'ancre aussi dans la culture locale qui se manifeste par une survalorisation du travail, physique autant que manuel. Cependant, le développement, à Saugues, de l'usine Aloxel (protection électrolytique des métaux, une centaine d'emplois), où certains jeunes effectuent des stages et trouvent des emplois d'été, a ouvert de nouveaux horizons : les domaines du tra-

vail des métaux et de la maintenance industrielle constituent désormais des métiers envisageables (objectif visé : le BTS).

Les jeunes filles, porteuses, comme leurs mères, de plus de modernité, obtiennent en moyenne au collège de biens meilleurs résultats que les garçons, et se projettent plus facilement, quelles que soient leurs origines sociales, dans des métiers valorisés par la société actuelle. En conséquence, elles s'orientent plus majoritairement vers les lycées d'enseignement général, en vue, elles aussi, d'obtenir un BTS après le bac (comptabilité, secrétariat, langues...). Les métiers de la santé sont également plébiscités (d'aide-soignante à médecin en passant par infirmière et secrétaire médicale) ainsi que les études supérieures donnant accès aux concours de la fonction publique (principalement professeur des écoles). Ajoutons qu'une ancienne tradition d'érudition locale incite vraisemblablement un certain nombre de jeunes filles et de jeunes garçons à s'orienter après le bac vers des études d'histoire ou de sociologie/anthropologie (dans ce cas, poursuite des études vers Lyon ou Montpellier).

D'une manière générale, les décisions d'orientation paraissent plus liées aux résultats et aux potentialités réelles des collégiens qu'au milieu social : dans une même famille, un enfant aux résultats médiocres sera orienté vers un cycle court tandis qu'un autre, bon élève, poursuivra sa scolarité dans l'enseignement général. Dans l'ensemble toutefois, c'est bien, quelle que soit la stratégie adoptée, le niveau BTS qui tend à constituer l'objectif final du parcours de formation pour une majorité de jeunes Saugains, ce qui, dans la situation actuelle, correspond à un bon arbitrage économique (rapport durée des études/rapidité d'accès à l'emploi/salaire). On remarquera néanmoins que, si l'éventail des formations et des métiers souhaités apparaît relativement large, malgré certaines dominantes fortes, *a contrario*, certaines orientations, socialement et financièrement valorisées, sont quasiment absentes : métiers de la gestion et du marketing (écoles de commerce) et métiers des médias et de la communication notamment. Même si ces domaines appartiennent de fait à des univers peu connus du milieu local, on peut se demander si les jeunes Saugains ne souffriraient pas de ce syndrome tout élavérien qui, de Jules Vallès (*L'Enfant*, 1881) à Alain Chany (*L'Ordre de dispersion*, 1972), mêle fidélité aux valeurs de la paysannerie et radical rejet de la fatuité de la bourgeoisie, une façon d'être au monde qui rend *de facto* impossible l'intégration à certains milieux sociaux.

Nouveaux arrivants, nouveaux acteurs du local

Des mobilités à l'œuvre influencent ou influenceront cette réalité, au-delà de la mobilité aujourd'hui constatée par l'INSEE (21). Ainsi, des collèges longtemps agro-boutiquiers, et toujours situés, selon l'INSEE, dans des espaces ruraux, connaissent une modification de leur peuplement scolaire avec des formes sociales résidentes mixtes : agro-boutiquiers/cadres ou/et professions intermédiaires. On le trouve notamment à Allanche dans le Cantal (38 % d'agriculteurs, mais aussi 20 % de cadres et 18 % d'intermédiaires) ou à Cunlhat dans le Puy-de-Dôme (26 % de professions intermédiaires).

Ces évolutions résultent des mutations socio-économiques et sociétales, mais aussi du toujours plus loin dans la recherche d'une parcelle (Cunlhat vis-à-vis de Clermont). Un autre phénomène émerge comme à La Chaise-Dieu ou au Monastier-sur-Gazeille (Haute-Loire). Dans ces communes de moins de 2 000 habitants (22) qui se dépeuplent et possèdent des collèges modestes (75 et 180 élèves), la part des cadres et des professions intermédiaires croît. Au Monastier sont inscrits les enfants des néo-ruraux (artistes, professions libérales...) qui ont investi un désert à la mode, le Mézenc. Dans tous les cas, la demande sociale change. Certes, ces nouvelles classes sociales sont encore peu nombreuses, mais, selon une logique appréhendée depuis plus de vingt ans, elles sont déterminantes quant à la prise en compte d'une demande scolaire et culturelle ; elles s'investissent dans le local, réclament du culturel...

Bien qu'en situation très périphérique, le Pays de Saugues attire à son tour ces « nouveaux habitants ». Entre 1990 et 1999, le solde migratoire du bourg-centre est repassé en valeurs positives : + 0,14 % par an. S'il reste négatif (- 233 habitants) à l'échelle de la communauté de communes, la réalité est plus complexe : 774 départs pour 541 arrivées, et les nouveaux venus ne sont pas tous des retraités rentrant au pays (19 % seulement de ces nouveaux résidents avaient plus de 55 ans). De plus en plus, ces nouveaux ménages viennent de régions lointaines, principalement du Midi, de Montpellier à Marseille. À cette population, souvent totalement étrangère au milieu local, qui a connu le Pays de Saugues par le hasard des destinations de vacances, s'ajoutent, phénomène courant en Haute-Loire (Fournier, 1998), des « migrants du retour », Saugains qui choisissent de revenir au pays après l'avoir un temps quitté (études et démarrage de la vie active) et même des migrants « de seconde génération », des enfants de migrants ayant conservé de fortes

attaches familiales (vacances régulières chez les grands-parents notamment) qui décident de s'y réinstaller. Tous les nouveaux arrivants contribuent à apporter ici aussi cette « renaissance rurale » (Kayser, 1990) qui ne relève pas seulement de la statistique (progression des effectifs scolaires) et se manifeste aussi au plan social. Les jeunes femmes, tout particulièrement, ont des attentes, des revendications spécifiques (mise en place d'une halte-garderie, d'un centre de loisirs, d'activités périscolaires pour les enfants ...) qui se heurtent dans un premier temps à la mauvaise volonté des élus locaux (Chignier-Riboulon *et alii*, 2002). Elles contribuent à apporter une dose d'altérité à une société locale parfois encline à se replier dans ses réflexes anthropologiques (Fournier, 2002).

En résumé, la demande de réussite sociale et scolaire de ces nouvelles populations se différencie de celle des catégories traditionnelles et, malgré leur nombre encore faible (moins de 5 %, voire moins de 10 % des parents), ces ménages influent sur les résultats comme à Craponne ou à La Chaise-Dieu. Dans ces conditions, les écarts à la moyenne de 2 ou 3 points sont à relativiser. En revanche, la demande scolaire des catégories traditionnelles, moins valorisée par la société globale, répond à des logiques autres, mais tout aussi respectables.

Dépasser la rhétorique et travailler à l'égalité des espaces

Dans la pratique, pour les acteurs locaux et leurs interlocuteurs, l'isolement et la désertification sont bien souvent réduits à leur seule fonction argumentaire, pour habiller des stratégies qui ne manquent souvent pas d'un brin de mauvaise foi. Au plan scolaire, c'est au nom de la déprise démographique et de la rationalité économique que l'administration cherche à éliminer les petites écoles. L'isolement, la rigueur du climat, les difficultés de circulation sont alors naturellement mis en avant par les élus et les familles pour défendre l'école menacée. C'est en s'appuyant sur l'argument de l'isolement, pris ici dans sa déclinaison culturelle, que certains parents vont jusqu'à réclamer clairement une discrimination positive. Ainsi, en 2003, l'Association des parents d'élèves de Saugues a-t-elle un moment songé à réclamer, dans le but de sauvegarder un poste d'instituteur menacé, la mise en ZEP (23) du canton au prétexte que les résultats de l'évaluation de 6^e avaient été présentés comme inférieurs à la moyenne de la micro-région ; l'inspecteur leur a fait observer, logique du quantitatif contre souci du qualitatif, que

dans les secteurs actuellement classés en ZEP les taux d'encadrement ne sont en rien comparables à ceux de Saugues. Images contre images, manipulées au gré des circonstances, l'isolement et la désertification sont surtout de grandes figures de la rhétorique du rural isolé. « *L'observation du désert français réclame décidément beaucoup de finesse* », comme le rappelait Bernard Kayser (1996), dénonçant le « *mythe de la désertification* ».

Pas de fatalité donc. Et pour rester dans la logique ZEP (de discrimination positive), il apparaît nécessaire de travailler à la mise en place de politiques de développement territorial par l'État au-delà même des propositions du rapport Lebosse (1998). Hormis les nécessaires moyens financiers, l'État doit rester présent quels que soient les effectifs. La rationalité économique ne se conjuguant pas forcément, dans ces moyennes montagnes parfois peu accessibles, avec des regroupements où la géographie est absente. De même, trop souvent, les élus locaux, particulièrement à Saugues, ne sont pas des bâtisseurs d'avenir mais des défenseurs de temps révolus. En définitive, il faut véritablement lutter contre un fatalisme arithmétique.

Franck CHIGNIER-RIBOULON,
Mauricette FOURNIER

NOTES

(1) *Stratégies de l'État en Auvergne, les objectifs stratégiques*, documents de la préfecture de région, site internet, 1999.

(2) DAMETTE (F.), SCHEIBLING (J.), 1995, *La France, permanences et mutations*, Paris, Hachette.

(3) DI MÉO (G.), 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.

(4) Par sa population, Saugues n'est pas une ville selon la définition de l'INSEE, puisqu'elle regroupe moins de 2 000 habitants au chef-lieu, mais l'isolement lui donne les caractères d'une petite ville.

(5) La communauté de communes est constituée des 13 communes du canton, plus La Besseyre-Saint-Mary et Auvers dans le canton de Pinols, Charraix dans le canton de Langeac, auquel il faut ajouter le village de Ganillon qui dépend de la commune de Pébrac, située dans la vallée de la Desges. L'aire d'influence s'étend aussi à la commune d'Alleyras (canton de Cayres), isolée dans les gorges de l'Allier, qui avait un moment demandé son rattachement à la communauté de communes du Pays de Saugues.

(6) Au RGP de 1999, 62 enfants de 3 à 15 ans qui ne résidaient pas dans la communauté de communes y étaient scolarisés.

(7) Le temps est plus important que la distance, comme dans les villes à circulation difficile d'ailleurs.

(8) CLAVERIE (E.), LAMAISON (P.), 1982, *L'Impossible Mariage. Violence et parenté en Gévaudan, XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Hachette-Littérature.

- (9) C'est ce que nous disent certaines publicités.
- (10) Source : inspection académique de la Haute-Loire.
- (11) Dans ce pays de très fort ancrage catholique, l'école publique a eu du mal à s'implanter, car au bourg dominaient les frères des écoles chrétiennes, et, dans pratiquement tous les villages étaient déjà installées les béates (par exemple, dans 22 villages de Saugues, 7 à Grézes), sœurs-institutrices qui soignaient les malades, organisaient les prières, apprenaient aux enfants le catéchisme et quelques rudiments de lecture. Au départ, les municipalités feront tout pour freiner l'application des lois de Jules Ferry. Ainsi, à Saugues, les classes restent éparpillées un peu partout dans le bourg et le groupe scolaire que l'on projetait de construire en 1914 ne verra le jour qu'en 1967, en même temps que le collège.
- (12) Voir à ce sujet : Conseil économique et social régional (CESR), 2001, *L'Exclusion en Auvergne*, Clermont-Ferrand, CRDP éditions ; ou encore *Mission régionale d'information sur l'exclusion*, MIRE, Rhône-Alpes, 1995, dossier annuel.
- (13) PINÇON-CHARLOT (M.), PINÇON (M.), 2001, *Paris mosaïque*, Paris, Calmann-Lévy et PINÇON (M.), PINÇON-CHARLOT (M.), 2000, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte.
- (14) PINÇON (M.), PINÇON-CHARLOT (M.), *op. cit.*, 2000.
- (15) Plus d'un enseignant, à Saugues ou ses environs (Auvers...), considère que les moyens matériels sont suffisants, et tous n'ont pas fait leur carrière uniquement sur le plateau.
- (16) Source SSA (service statistique académique).
- (17) GRANIER (C.), HÉDOUVILLE (J. de) (dir.), 1989, *La Haute-Loire, cartes sur table*, Cartographie et décision, Le Puy, p. 134.
- (18) Source : site internet du MEN.
- (19) Le rural isolé peut aussi être « traditionnellement » ouvrier comme à Arlanc (Puy-de-Dôme) ou à Paulhaguet (Haute-Loire).
- (20) Au dernier recensement général des agriculteurs, 39,5 % des exploitants avaient moins de 40 ans. La part des jeunes agriculteurs se révèle donc considérablement plus élevée à Saugues que dans la moyenne du département (32 % en Haute-Loire) ou de la région (29 % en Auvergne).
- (21) Cet organisme retient un seuil de 40 % d'actifs résidents travaillant dans l'aire urbaine pour inclure la commune dans ladite aire. Cependant, le quantitatif peut être réducteur malgré le bien-fondé du seuil dans le cadre général.
- (22) Avec des cantons respectivement de 2 000 et 4 000 habitants.
- (23) Une ZEP avait déjà vu le jour au collège de Saugues en 1982, dans un objectif de discrimination positive (suppression à la fin des années quatre-vingt). En 2003, la logique des parents d'élèves consistait à prendre l'administration dans ses contradictions : comment justifier la disparition d'un poste d'instituteur alors que vous nous dites qu'à l'issue du primaire les résultats des enfants sont faibles ?

BIBLIOGRAPHIE

- CHIGNIER-RIBOULON (F.), 1999, *L'Intégration des Franco-Maghrébins*, Paris, L'Harmattan.
- CHIGNIER-RIBOULON (F.), 2000, « De l'enfant de la République au Hussard de la République », *Perspectives documentaires en éducation*, revue de l'INRP, n° 49, pp. 29-35.
- CHIGNIER-RIBOULON (F.) (dir.), COUTURIER (P.), FOURNIER (M.), MAINET (H.), SEMMOUD (N.), 2002, *Économie solidaire et espaces fragilisés auver-*

gnats : une participation à la dynamique des territoires ?, rapport pour le Secrétariat à l'économie sociale et au développement durable.

CHIGNIER-RIBOULON (F.), SEMMOUD (N.), 2002, *Politiques urbaines et marginalité*, actes du colloque franco-polonais Cracovie-Zatwarnica, à paraître.

DI MÉO (G.), 2001, « De l'effet de lieu au territoire : la question du sujet et de la territorialité », in *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, actes du colloque de Caen, 1999, pp. 69-80.

Direction de la programmation et du développement, 2001, *Géographie de l'école*, octobre, n° 7.

FEL (A.), GACHON (L.), 1983, *La Margeride : la montagne, les hommes*, Paris, INRA, 786 pages.

FEL (A.), 1996, « Géographies à plusieurs voix », in *Massif central, l'esprit des hautes terres*, Paris, Autrement, pp. 33-45.

FOURNIER (M.), 1998, *Les Dynamiques industrielles d'une moyenne montagne, Innovations, initiatives en Auvergne et Velay*, Clermont-Ferrand, Presses de l'université Blaise-Pascal, 440 pages.

FOURNIER (M.), 2002, *L'Impossible Projet de territoire : évolution agricole, révolution sociale, inertie politique au Pays de Saugues (Margeride)*, actes du colloque international « Crises et mutations des agricultures de montagne », Clermont-Ferrand, à paraître.

KAYSER (B.), 1990, *La Renaissance rurale, sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin.

KAYSER (B.) (dir.), 1996, *Ils ont choisi la campagne*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 206 pages.

LAFONT (S.), 1976, *Le Pays de Saugues, traditions et évolution*, mémoire de maîtrise de géographie, Clermont-Ferrand.

LEBOSSÉ (J.-C.), 1998, *Pour une nouvelle dynamique du système éducatif en zone rurale isolée*, rapport à la ministre déléguée à l'Enseignement scolaire.

LE BRAS (H.), TODD (E.), 1981, *L'Invention de la France*, Paris, Le Livre de Poche, collection Pluriel, 511 pages.

LÉVY (J.), LUSSAULT (M.) (dir.), 2000, *Logiques de l'espace, esprit des lieux*, Paris, Belin, 2000.

MIGNON (C.), 2001, « Évolution récente des équipements tertiaires : les bourgs-centres entre fragilité et résistance », in *Commerces et services dans les campagnes fragiles, régions intérieures françaises et ibériques*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, pp. 15-48.

MORACCHINI (C.), 1992, *Systèmes éducatifs et espaces fragiles, les collèges dans les montagnes d'Auvergne*, Clermont-Ferrand, PUBP.

RIEUTORT (L.), 1992, « Agriculture modernisée et campagnes fragiles : l'exemple des hautes terres lozériennes », in *Des régions paysannes aux espaces fragiles*, Clermont-Ferrand, Ceramac, pp. 281-292.

VAN ZANTEN (A.), 2001, *L'École de la périphérie*, Paris, PUF.

ANNEXE
Créations et fermetures des écoles publiques du Pays de Saugues

Communes	Localisation (village)	Ouverture	Fermeture ou nbre de classes dans les écoles en fonctionnement	Population en 1999
Alleyras (canton de Cayres)	Alleyras	1979		236
	Pont d'Alleyras		1 classe , menace de fermeture en 2003	
	Pourcheresse	1890	1982	
	Anglard		1980 (?)	
	Vabres	1882	1950 (?)	
Auvers (canton de Pinols)	Bourg (garçons)	1882	1 classe	69
	Bourg (filles)	1904	1922	
	Lair	1883	1968	
	Chanteloube	1883	1968	
La Besseyre Saint-Mary (canton de Pinols)	Bourg (garçons)	1880	1986	133
	Bourg (filles)	1885	1950 (?)	
	Pompeyrinc	1931	1978	
	La Soucheyre	1882	1982	
	Hontès-Haut	1912	1953	
Chanaleilles (canton de Saugues)	Bourg (garçons)	1855	1954	238
	Bourg (filles)	1906	1982	
	Le Villeret	1897	1986	
	Madrières	1937	1954	
	Le Crouzet	1910	1922	
Charraix (canton de Langeac)	Bourg (garçons)	1876	1997	82
	Bourg (filles)	1886	1951	
Croisances (canton de Saugues)	Bourg	1892	1974	42
	Veyreyrolles	1884	1952	
Cubelles (canton de Saugues)	Bourg	1881	1978	127
	Le Mont	1891	1980	
Esplantas (canton de Saugues)	Bourg (garçons)	1884	1992	96
	Bourg (filles)	1912	1972	
Grèzes (canton de Saugues)	Bourg (garçons)	1850	1998	263
	Bourg (filles)	1895		
	Le Mont	1937	1989	
	La Clauze	1914	1982	
	Bugeac	1937	1983	
Monistrol-d'Allier (canton de Saugues)	Bourg (garçons)	1855	1 classe	261
	Bourg (filles)	1882	1995	
	Bourg (maternelle)	1920	1961	
	Champels	1879	1995	
	Fontannes	1882	1950	
	Pissis	1901	1959	
Pébrac (canton de Langeac)	Ganillon	1881	1983	
Saint-Christophe d'Allier (canton de Saugues)	Bourg	1855	1990	141
	Aboulin	1882	1985	
	Le Trémoul	1933	1948	

Communes	Localisation (village)	Ouverture	Fermeture ou nbre de classes dans les écoles en fonctionnement	Population en 1999
Saint-Préjet d'Allier (canton de Saugues)	Bourg (garçons)	1882	2003	205
	Bourg (filles)	1902		
	La Bastide	1897	1984	
	Le Mazel	1907	1984	
	Chambonnet	1901	1949	
Saint-Vénérand (canton de Saugues)	Bourg	1838	1980	52
	Romagnac	1897	1950	
Saugues (canton de Saugues)	Bourg (garçons)	1891	6 classes	2 181
	Bourg (filles)	1883	1 classe fermée en 1999, menace de fermeture d'une nouvelle classe en 2003	
	Bourg Maternelle	1892		
	La Vachellerie	1894	1980	
	La Vachellerie	1949	1959	
	Freycenet	1894	1977	
	Longeval	1894	1952	
	Le Rouve	1894	1970	
	Servières	1894	1969	
	La Veysseyre	1950	1983	
	Pouzas	1894	1986	
Thoras (canton de Saugues)	Bourg (garçons)	1875	1987	277
	Bourg (filles)	1906	1959	
	Babonnès	1936	1967	
	Védrines	1945	1960	
Venteuges (canton de Saugues)	Bourg (garçons)	1885	1967	393
	Bourg (filles)	1904	1959	
	Servillanges	1940	1990	
Vazeilles (canton de Saugues)	Bourg	1886	1979	44

Source : archives Jean Richard

La trame scolaire du Pays de Saugues (2003-2004)

